

Commune de Suze

Conseil Municipal du 20 mars 2026

- Présents : Mmes Flavie Braux, Sophie Fourquin, Marielle Gauthier, Catherine Monod, Cathy Saÿn
- Ms. Fabien Lombard, Serge Krier, Benoit Lempereur, François Le Page, Olivier Morel, Simon Thomé
- Secrétaire de séance : Mme Sophie Fourquin

Ordre du jour

1. Procès-verbal du conseil municipal du 5 mars 2026
2. Élection du maire
3. Création des postes d'adjoints
4. Élection des adjoints au maire
5. Lecture de la Charte de l'élu local

A 19h15 : accueil par le Maire sortant, Mme Bérangère Driay (intervention en annexe de ce compte-rendu).

Elle passe ensuite la présidence de séance à M. Serge KRIER, doyen de l'assemblée.

1 – Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 5 mars 2026

Le procès-verbal du conseil municipal du 5 mars 2026 est soumis au vote.
Il est adopté avec 5 voix « pour » et 6 abstentions.

2 - Élection du maire

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3 tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

M. Serge KRIER fait appel à candidature : Fabien Lombard se porte seul candidat.

Deux assesseurs sont nommés : Mme Catherine Monod et M. François Le Page.

Le vote s'effectue à bulletin secret.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 11

Nombre de bulletins blancs : 3

Nombre de bulletins exprimés : 8

M. Fabien Lombard est élu maire de Suze avec 8 voix favorables.

M. Serge Krier donne ensuite la présidence de séance au nouveau maire qui remercie l'assemblée et les Suzois (intervention en annexe de ce compte-rendu).

3 – Création des postes d'adjoints

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants ;
Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que le conseil municipal compte 11 membres.

M. le Maire propose qu'il y ait 3 adjoints à savoir :

Le 1^{er} adjoint

Le 2^{ème} adjoint

Le 3^{ème} adjoint

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la création de 3 postes d'adjoints.

4 – Élection des adjoints au maire

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

M. Fabien Lombard propose la liste suivante :

1^{ère} adjointe : Mme Sophie Fourquin

2^{ème} adjoint : M. Simon Thomé

3^{ème} adjointe : Mme Marielle Gauthier

Deux assesseurs sont nommés : Mme Catherine Monod et M. François Le Page.

Le vote s'effectue à bulletin secret.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 11

Nombre de bulletins blancs : 2

Nombre de bulletin nul : 1

Nombre de bulletins exprimés : 7

Sont élus à la majorité :

1^{ère} adjointe : Mme Sophie Fourquin

2^{ème} adjoint : M. Simon Thomé

3^{ème} adjointe : Mme Marielle Gauthier

5 - Lecture de la Charte de l'élu local

Mme Catherine Monod est invitée par M. le maire à lire à l'assemblée la charte de l'élu local.

Fin de séance : 19h45

Prochaines réunions :

- Prochain conseil municipal le jeudi 2 avril à 20h.
- Réunion de restitution de l'étude Villages Vivants portée par la CCVD pour le devenir de la maison Jean le lundi 11 mai en mairie de Suze.
- Une visite du lieu pour les nouveaux conseillers sera organisée en amont de cette réunion.
Date à fixer lors du prochain conseil.

la secrétaire de séance
Sophie FOURQUIN



le maire,
Fabien LOMBARD



Annexes :

Intervention de Mme Bérange Driay, maire sortante.

20 mars 2026, fin d'un mandat – début d'un autre

Le 15 mars 2026, les Suzoises et Suzois se sont déplacés très nombreux pour venir témoigner de l'intérêt qu'ils portent aux affaires communales. Le taux de participation de plus de 90 % démontre un engagement citoyen fort. Le civisme de nos habitantes et habitants est à souligner et que chacun en soit aujourd'hui félicité et remercié.

Les résultats du scrutin amènent l'équipe municipale qui était en place à poursuivre le travail engagé en 2020, puis repris en 2021. C'est une nouvelle fois une volonté de continuité et de stabilité qui a été exprimée par la population. C'est également la reconnaissance de ce que nous avons incarné pendant notre mandat et je m'en réjouis !

En effet, s'il y a un mot que nous avons fait vivre ensemble, c'est bien le mot EQUIPE et je veux dire aujourd'hui ma fierté d'avoir animé cette équipe. J'ai le sentiment du devoir accompli.

La route a pu être sinueuse parfois, il a fallu savoir faire des détours et éviter les raccourcis mais c'est bien ensemble que nous avons cheminé et fait vivre l'intelligence collective. C'est bien ensemble que nous avons travaillé en confiance et avec sérieux mais sans jamais nous prendre trop au sérieux. Je sais que nous allons garder en tête quelques fous-rires mémorables !

A notre équipe d'élus, je voudrais associer la secrétaire de mairie, Mme Laetitia Suillerot, inlassablement fidèle au poste et membre de notre équipe à sa façon. Ce sont les rares fois où Laetitia a dû s'absenter que j'ai pu mesurer combien sa présence était précieuse. Suze a la chance de pouvoir s'appuyer sur ses compétences, sa rigueur et son sérieux. Nous lui adressons nos sincères remerciements.

Je remercie aussi celles et ceux qui ont œuvré dans l'ombre :

- nos conjointes ou conjoints, nos enfants qui nous ont soutenus et à qui nous avons demandé d'accorder du temps, beaucoup de temps... à notre engagement.

- les habitants qui se sont investis dans les commissions extra-municipales, avec assiduité

- celles et ceux qui sont venus prendre part aux ateliers participatifs ou aux réunions de quartier proposés et qui ont pu exprimer leur avis.

Faire ensemble, cela ne se décrète pas. Cela s'organise et s'anticipe. Notre méthode de travail nous a réunis très fréquemment. Nous avons pu nous partager les tâches grâce à la grande complémentarité de notre équipe, cela a été notre force et notre richesse.

L'unanimité a très souvent fait loi lors de nos conseils municipaux. Ceci a été le fruit d'un travail conséquent et d'une préparation importante menée en amont en équipe. Selon les points de vue, on choisira d'y voir un biais démocratique ou on soulignera et on louera les effets de notre efficacité et de notre parti-pris méthodologique.

Mesdames et messieurs les nouveaux élus, vous voilà donc aujourd'hui aux portes d'un mandat qui s'ouvre. Pour en arriver là, il vous a fallu traverser la campagne électorale. C'est toujours un grand moment de vie villageoise car cet exercice demande loyauté et honnêteté.

Ces dernières semaines, j'ai été rassurée d'entendre qu'il y avait unanimité à dire

- que nos paysages et notre qualité de vie devaient être défendus,
- qu'il fallait continuer de gérer le budget communal avec rigueur,
- ou qu'il y avait un coeur de village à faire sortir de terre pour le voir battre.

Les Suzoises et Suzois vous ont exprimé leur confiance pour administrer, décider et penser Suze jusqu'en 2032, au moins. Vous allez éprouver le fait que le temps institutionnel peut rendre impatient. Que l'on est souvent amené à prendre la moins mauvaise des solutions plutôt que la meilleure. Il faut savoir que la vie communale est faite de complexités variées avec lesquelles on doit arbitrer en permanence et au quotidien.

Durant ce mandat, j'ai aussi appris combien il était nécessaire de mettre son ego de côté si l'on veut servir l'intérêt général et ne pas perdre le sens du collectif.

Aujourd'hui, 20 mars 2026, c'est le jour du printemps. C'est le moment de semer de nouvelles graines et cela sera votre rôle.

Et pour ma part,

je me dis que le printemps, c'est un beau jour pour prendre un nouveau départ !

Intervention de M. Fabien Lombard, maire de Suze

Bonsoir à tous et toutes,

D'abord, merci.

Merci à toutes celles et ceux qui nous ont fait confiance. Cette confiance, on la reçoit avec beaucoup de sérieux et aussi beaucoup d'humilité.

Je veux remercier toute l'équipe de campagne. On a vécu une belle aventure collective, avec de l'engagement, des idées, et beaucoup d'énergie (et on pris une peu de poids avec les bonne chose que nous avons partagé lors de nos réunions).

Et j'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui n'ont pas été pas élus mais qui ont largement contribué à ce projet. On continuera à avancer ensemble.

On s'inscrit dans la continuité du travail engagé par Bérangère Driay, que je remercie sincèrement. Pour son énergie, pour sa bienveillance, et pour tout ce qu'elle a apporté à la commune. Pendant ces six dernières années, on a beaucoup appris à tes côtés.

Et on le sait : on a encore des choses à apprendre. On ne sait pas tout, et c'est normal. On va continuer à écouter, à travailler, et à progresser.

Je veux aussi dire un mot pour celles et ceux qui ont fait un autre choix. On respectera évidemment les électeurs de l'autre liste, et on prendra en compte leurs attentes.

Un mot aussi pour nos agents communaux — Laétitia, Danielle et Wladimir, — qui font tourner la commune au quotidien. Leur travail est essentiel, et je tiens à les remercier.

Je remercie également les élus sortants pour leur engagement. Et je veux dire à tous, élus comme habitants : vous êtes les bienvenus pour participer. Dans quinze jours, on mettra en place des commissions et des groupes de travail. Ce sera ouvert, et chacun pourra y contribuer.

Je veux aussi dire un mot plus personnel. C'est une vraie fierté pour moi d'occuper ce poste après mon père et mon grand-père. Certains y verront peut-être une forme de dynastie... moi j'y vois simplement une envie de s'engager et de travailler pour les autres, dans la continuité de ce qui m'a été transmis.

Je termine avec une phrase que j'aime bien :

« Le pardon ne change pas le passé, mais il agrandit l'avenir. »

À nous maintenant de regarder devant et de construire ensemble.

Merci à tous